

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Surfaces inutilisées au chemin des Falaises
Initiant : Samuel DE VARGAS

Sur la base du préavis 2016/36¹, le Conseil communal a octroyé des DDP à la SILL et à la SCILMO. Ces sociétés ont construit trois bâtiments. Le bâtiment B est construit sur le réservoir du Service de l'eau ; les surfaces du Service de l'eau sont contiguës aux studios pour jeunes en formation situés aux entresols du bâtiment A.

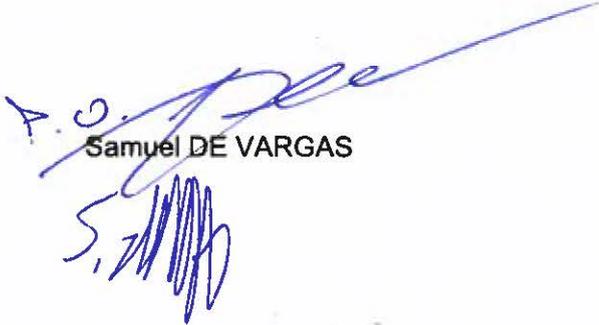
Les bâtiments ont été livrés en 2019. Toutefois, juste à côté des installations du Service de l'eau, se trouvent deux surfaces desservies par la coursive extérieure des studios qui sont aujourd'hui intégralement vides et inutilisées. Ces surfaces – qui doivent représenter deux fois env. 80 à 100 m² – ont été aménagées avec du parquet et de l'éclairage. À première vue, elles doivent faire partie des surfaces mises à disposition de la Ville à titre gratuit par les investisseurs du projet selon l'art. 3.2. de la convention passée entre la Ville et les deux sociétés immobilières².

Étant donné leur excellente situation, l'utilisation de ces surfaces neuves devrait être un objectif.

Ainsi, les questions posées sont les suivantes :

1. La Municipalité confirme-t-elle l'existence de deux surfaces intérieures aménagées attenantes aux installations du Service de l'eau dans le complexe des Falaises ?
2. Pour quelle(s) raison(s) ces surfaces ont-elles été conçues à l'origine ?
3. Une conversion en logement a-t-elle été envisagée ?
4. Une utilisation comme local commercial, vraisemblablement comme bureaux, a-t-elle été envisagée ?
5. À quelle échéance la Municipalité peut-elle s'engager à faire en sorte que ces surfaces soient utilisées ?

Lausanne, le 25 février 2025


Samuel DE VARGAS

¹ <https://www.lausanne.ch/apps/agir/goeland/91/1021491.pdf>

² <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=6019>, annexe du préavis 2013/55 : <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=6018>